



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Vienne

Commune : Verrières

Autres communes :

R500

Appellation : Dolmen

Monument(s)

Appellation : Dolmen

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 19/01/1952

Étendue de la protection : En totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.